

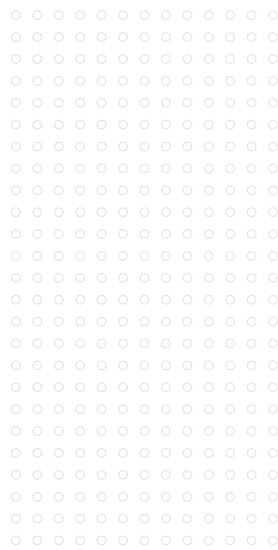
LISTE DE VÉRIFICATION

# Votre guide essentiel sur les programmes d'assurance contrôlés

Pour les entreprises de construction et les propriétaires, les programmes d'assurance contrôlés (« CIP ») peuvent être essentiels pour favoriser la résilience financière. Ceci est particulièrement crucial dans un environnement où les taux d'assurance fluctuent et où les problèmes de capacité rendent de plus en plus difficile l'obtention d'une protection. Les CIP offrent une approche stratégique de gestion des risques et peuvent vous aider à relever ces défis efficacement.

## Qu'est-ce qu'un programme d'assurance contrôlé (« CIP »)?

- Un CIP est une formule d'assurance où une seule partie fournit les protections d'assurance clés pour toutes les parties impliquées dans un projet de construction, incluant le propriétaire du projet, l'entrepreneur général et les sous-traitants.
- Les CIP existent sous diverses formes, mais les plus courants sont le programme d'assurance contrôlé par le propriétaire (« OCIP ») et le programme d'assurance contrôlé par l'entrepreneur (« CCIP »). Ces programmes incluent généralement des couvertures clés telles que la responsabilité civile globale de chantier, l'assurance des risques des entrepreneurs, l'assurance pollution des entrepreneurs spécifique au projet et l'assurance responsabilité professionnelle spécifique au projet. En tirant parti de ces options de couvertures complètes, vous pouvez gérer efficacement les risques et renforcer la résilience financière de vos projets.



## Quels sont les avantages d'un CIP?

- Les CIP sont souvent la meilleure — ou la seule — option pour obtenir une assurance comportant les limites de couverture nécessaires pour entreprendre de grands projets.
- Les CIP génèrent des économies d'échelle, rendant l'assurance plus abordable.
- Dans le cadre d'un CIP, il y a un meilleur contrôle des risques comme la sécurité, puisque l'entité qui gère le programme est responsable des franchises.
- Les CIP offrent également une gestion des réclamations rationalisée.

## Liste de vérification : Comment démarrer avec un programme d'assurance contrôlé

### Évaluez vos besoins

- Évaluez la portée et l'envergure des projets : comprenez la complexité de chaque projet pour adapter efficacement vos besoins d'assurance.
- Effectuez une évaluation des risques : identifiez les risques de projet inhabituels grâce à une évaluation complète des risques pour vous assurer que tous les problèmes potentiels sont pris en compte.

### Choisissez le bon type de programme

- Choisissez entre un OCIP ou un CCIP : déterminez si un programme d'assurance contrôlé par le propriétaire ou par l'entrepreneur convient le mieux à la structure du projet.

### Impliquez les parties prenantes

- Impliquez les principales parties prenantes : incluez les propriétaires de projet, les entrepreneurs et les courtiers d'assurance dans le processus décisionnel pour assurer l'harmonisation et la collaboration.

### Sélectionnez les options de protection

- Déterminez les polices nécessaires : identifiez les options de protection essentielles pour votre projet, qui peuvent inclure la responsabilité civile globale de chantier, l'assurance des risques des entrepreneurs, l'assurance pollution des entrepreneurs spécifique au projet ou l'assurance responsabilité professionnelle spécifique au projet.

### Travaillez avec des professionnels de l'assurance

- Collaborez avec des courtiers expérimentés : faites affaire avec des courtiers d'assurance ou des consultants compétents pour faciliter la souscription et personnaliser le programme pour répondre à vos besoins spécifiques.

## Évaluez les coûts et le budget

- Analysez les implications financières : évaluez l'incidence financière du CIP et intégrez ces coûts dans votre budget de projet global.

## Rédigez les documents du programme

- Élaborez une documentation détaillée du programme : créez des documents de programme complets qui incluent les protocoles de service de risques et la répartition des responsabilités en matière de risques et d'assurance.
- Lancez le CIP tôt : initiez le CIP au début de votre projet pour assurer une protection complète dès le premier jour, protégeant vos intérêts et gérant les risques efficacement.

## Considérations d'assurance clés pour les entrepreneurs et sous-traitants

- Établissez les protections spécifiques incluses dans le CIP.
- Considérez des polices d'assurance supplémentaires pour couvrir les expositions aux risques en dehors du CIP. Celles-ci peuvent inclure :
  - Responsabilité civile générale hors site.** Puisque la police de responsabilité civile globale de chantier couvre les dommages corporels et matériels résultant du travail sur le site, une protection sera nécessaire pour les incidents hors site « indirectement liés ».
  - Responsabilité civile générale commerciale - Opérations terminées.** Assurez-vous que la protection s'étend au-delà de la fin des activités tel que stipulé dans la police de responsabilité civile globale de chantier, généralement pour une période de 24 à 36 mois.
  - Responsabilité automobile.** Les entrepreneurs et sous-traitants conduisent souvent des véhicules dans le cadre de leurs travaux.
  - Responsabilité professionnelle.** Protection à considérer en fonction de l'exposition aux risques spécifiques associée aux services.
  - Assurance de l'équipement des entrepreneurs.** Couvre l'équipement détenu par les entrepreneurs et sous-traitants et protège contre les pertes ou dommages potentiels. Les polices d'assurance des risques des entrepreneurs excluent souvent l'équipement appartenant aux entrepreneurs.

Que vous soyez familier avec les CIP ou non, contacter votre courtier HUB peut vous aider à combler les lacunes de votre protection.

Pour en savoir plus : [hubinternational.com/construction](https://hubinternational.com/construction).